

ceux qui ont tout fait pour la prévenir, tout fait pour y porter remède après qu'elle a éclaté. Non, nous ne rougirons jamais d'avoir été de ces 221, non pas de ces 221 qui, dans une autre circonstance, donnèrent un salulaire et tardif avertissement à une couronne qui allait se perdre, mais de ces 221 députés qui, dans une fatale collision entre les prérogatives, eurent le courage d'avertir la Chambre de ses empiétements et le pays de ses dangers. Puissent nos avertissements au peuple de 1830 être plus utiles que leur avertissement ne le fut à la Restauration! (*Agitation prolongée.*)

XIII

RÉPLIQUE A M. GUIZOT

Même séance.

MESSIEURS,

M. ODILON BARROT. Je demande la parole.

M. DE LAMARTINE. Je la demande d'abord pour un fait personnel. Je ne rentrerai pas dans la discussion.

Messieurs, l'honorable M. Guizot vient de m'accuser d'une susceptibilité puérile, excessive, selon lui, pour avoir séparé notre cause de la sienne dans les stipulations du parti conservateur. Expliquons-nous. Je confesse cette susceptibilité, et je m'en honore. Elle serait puérile et excessive si elle se rapportait à moi-même; mais elle est légitime, elle est nécessaire, parce qu'elle se rapporte à une opinion de deux cents membres de cette Chambre. Les opinions sont la seule force des partis; ils se doivent à eux-mêmes, ils doivent à la France de ne pas les laisser dénaturer. (*Violente interruption.*)

(M. Fulchiron et plusieurs membres du centre crient à l'orateur : Ne parlez pas en notre nom ! M. Fulchiron se lève et s'avance vers M. le général Bugeaud.)

M. LE GÉNÉRAL BUGEAUD. Je demande la parole. (*Longue agitation.*)

M. DE LAMARTINE. Je disais à la Chambre qu'on a toujours le droit et le devoir de se montrer susceptible pour l'opinion à laquelle on appartient. Que les honorables

membres qui m'interpellent veuillent bien remarquer que quand j'ai parlé de l'opinion des 221, cette expression ne les compromet en rien. Elle ne s'applique qu'au passé et nullement au moment présent, encore moins à leur avenir, quelle que soit l'attitude qu'il leur convienne d'y prendre. Jusqu'ici je leur ai été fidèle; aucun dissentiment ne s'est révélé entre nous. Si mes paroles ne leur conviennent pas, s'ils en ont un à manifester aujourd'hui, qu'ils montent à cette tribune, et qu'ils le disent. Le parti, compacte jusqu'ici, pourra se déchirer en deux! (*Sensation diverse et prolongée.*)

Maintenant, à M. Guizot. (*Écoutez! écoutez!*) Il me trouve un néophyte bien récent, bien ardent peut-être de ce qu'il appelle le parti conservateur. Il m'accuse plus loin d'avoir fait la cour aux opinions. Ma vie parlementaire toute seule va lui répondre. Depuis que j'ai l'honneur de siéger dans cette enceinte, à l'exception des derniers mois de la session dernière, où les institutions et la paix étaient en péril, j'ai toujours été assis sur les bancs des oppositions modérées. (*C'est vrai! c'est vrai!*)

L'honorable membre, au contraire, à l'exception de ces dernières circonstances, a toujours été au pouvoir depuis la révolution de 1830. La Chambre, d'après ce seul fait, appréciera lequel de lui ou de moi a le plus le sentiment des majorités, lequel peut être le plus justement soupçonné d'adulation aux opinions. Quant à moi, si j'ai fait la cour à quelques opinions dans ma vie, ce n'était pas du moins aux opinions triomphantes. (*Très-bien!*)

Messieurs, ces opinions qu'il a dénaturées tout à l'heure dans leur esprit comme dans leur forme, elles ont été en moi, dès mon entrée à la Chambre, ce qu'elles sont aujourd'hui, ce qu'il lui a plu d'appeler radicales et conservatrices à la fois. En voulez-vous le secret? Je suis heureux de trouver l'occasion de le révéler à cette tribune. (*Marques d'attention.*) Ce secret, Messieurs, c'est que mes principes diffèrent profondément des principes de l'honorable M. Guizot;

c'est que je n'ai jamais entendu, c'est que je n'entendrai jamais à sa manière la politique réellement conservatrice.

Il y a deux manières d'être conservateur, Messieurs. On est ou l'on se croit conservateur par l'immobilité, par une conservation servile et rétrograde, qui laisse tout périr pour ne toucher à rien. Il y a une autre manière d'être conservateur: c'est de conserver par l'innovation, par l'amélioration, et en retremant les institutions et les choses dans les forces et dans l'esprit des temps. (*Bravos à gauche.*)

Messieurs, voilà les deux conservations. L'une est la vôtre, l'autre est la mienne. Que le pays juge lequel est le plus conservateur de nous deux! (*Très-bien! très-bien! à gauche. Vive et universelle sensation.*)